L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 JANVIER 1869. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 20 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Feriet, à midi, à la Bourse—deux morceaux de terre dans le Troisième District, formant l'intersection du Bayou St Jean et du Canal Marigny.

Par J. Déjan, Jr, à sa nouvelle salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Vente régulière de meubles, pianos, etc.

Par Eugène Touraé, à 10½ heures, au magasin des importateurs, MM. Casanas et Vergnole, rue Vieille Levée, entre Conti et Bienville, vins rouges et blancs en caisses, cognac, absinthe, cherry, madère, fruits à l'eau-de-vie, liqueurs, &c.

Par Louis Stern & Bro, à leur salle d'encan, coin Gravier et Magazine—vente spéciale de 1000 caisses bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers steamers et fabriqués expressément pour ce marché.

Par G Léoupont, au No 60 de la rue de Chartres—bottes, souliers, chapeaux, habillements, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 28 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par R. Beck, à sa salle d'encan—marchandises sèches, vêtements, lingerie, chapeaux, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 135 ......Rue des Remparts...... 135

ATTENTION!

☞ L'attention des marchands est appelée à la vente qui aura lieu ce matin, au magasin de MM. Casanas & Vergnole, No 23, rue Vieille Levée. Le catalogue comprend un choix de vins, bières, genièvre, cognac, liqueurs assorties, &c. Vente par Eugène Touraé, encanteur, à 10 1/2 heures.

Grande vente de meubles à l'encan—M. J. Déjan Jr, encanteur, vendra aujourd'hui, à 11 heures du matin, dans sa grande salle d'encan de la rue Gravier No 185, près de l'encoignure Carondelet, un des plus grands assortiments de meubles qui aient été offerts cette saison. Le public fera bien d'y assister. La vente est positive, péremptoire et sans aucune réserve.

Avoine, Avoine.—L'attention des marchands est appelée sur la vente de 1,0.8 sacs d'avoine qui sera faite aujourd'hui par M. D. E. Morphy, à 11 heures du matin, sur la Levée devant la rue Julia.

Grande vente de chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, 20 du courant, MM. Louis Stern & Bros vendront, dans leur salle d'encan rue des Magasins, No. 38 et rue Gravier, No 29, 1000 caisses de bottes, souliers et brodequins, de toutes qualités, et choisis tout exprès pour le commerce de la ville et de la campagne. Ce grand assortiment, d'importation toute récente, vient directement des meilleures fabriques du Nord et sera divisé en lots à la convenance des acheteurs. Voyez l'annonce.

La Charte proposée.

Les affaires municipales sont dans une situation intolérable. On peut dire que la machine est arrêtée. Chacun est dans l'attente d'un changement et le vœu de la communauté entière est qu'on en finisse au plus vite avec l'ancien système qui a produit le déplorable chaos où se trouve en ce moment plongée l'administration de la ville. C'est donc dans des circonstances où ne peut plus favorables que se présente devant la Législature et devant l'opinion publique le projet de Charte émanant de l'Association des propriétaires fonciers et dont nous avons donné hier l'analyse. On est tellement anxieux de voir s'effectuer une réforme qu'on n'est pas disposé à chicaner sur les détails, et l'ensemble du projet est acceptable.

Comme on l'a vu, la nouvelle Charte renonce au système des deux Chambres emprunté au gouvernement parlementaire et qui n'est qu'un embarras lorsqu'on l'applique à des affaires de pure administration comme les affaires d'une ville. Les auteurs du projet sont peut-être tombés dans un autre extrême en réunissant les attributions exécutives et législatives sur les mêmes têtes. Il eût probablement mieux valu avoir un conseil distinct de l'administration composé d'un petit nombre de membres et dont la mission eût été toute de surveillance et de contrôle sur les chefs des différents départements qui eussent été alors nommés par le maire avec l'approbation du conseil et qui eussent eu le maire pour supérieur hiérarchique.

Mais tel qu'il est le projet offre trop d'avantages sur l'ancien système pour que nous hésitions à l'accepter pour notre part et nous demandons qu'on le mette immédiatement à l'épreuve, sauf à remanier la Charte sur certains points si l'expérience d'une ou deux années prouve que cela est nécessaire.

Un des grands avantages du nouveau système est de préciser les attributions de chaque fonctionnaire, de limiter le nombre des gens chargés de l'administration des affaires municipales, et de rendre par suite la responsabilité, de chacun des réelle et efficace. Chacun des administrateurs est contrôlé par le maire et par le Conseil dont il est lui-même membre. Il est, en outre, limité pour les dépenses de son département par le budget que le Conseil doit établir à l'avance sur les bases fournies par les chefs de chaque département. La nécessité de faire un rapport chaque mois mettra les administrateurs en garde contre les écarts auxquels ils pourraient se laisser entraîner. Dans le compte rendu de chaque séance du Conseil, le public pourra trouver la situation exacte des affaires de la ville. On ne sera plus exposé à voir les dépenses s'élever au double des évaluations faites et dépasser les ressources régulières du trésor. Toutes les précautions sont prises pour que l'équilibre du budget ne soit jamais troublé.

La Charte maintient la sage disposition de l'ancienne législation, qui limite les taxes municipales de, toute nature à un et demi pour cent de la valeur des propriétés assessées.

Toutes les précautions prises pour assurer une administration honnête et économe de nos affaires municipales seraient insuffisantes par elles-mêmes à produire les résultats attendus, si cette administration n'était confiée à des citoyens intègres et capables et fermement résolus à abandonner l'ancienne routine pour entrer de plein pied dans la voie des réformes. Nous considérons donc que les choix à faire pour le début sont de la plus haute importance pour la réussite du système proposé, mais ce sera une question à traiter après l'adoption du projet, et nous exprimons que l'association des propriétaires prendra encore une fois l'initiative et qu'elle réussira à mener à bonne fin son entreprise de nous doter d'un bon gouvernement municipal.

L'ÉGALITÉ SOCIALE.—La Législature est, en ce moment saisie de deux projets de loi qui, sous prétexte d'établir l'égalité sociale auraient pour effet de porter atteinte au droit de propriété. Nous appelons sur ces projets l'attention du public et des intéressés. Voici le texte du projet présenté par le représentant Isabelle qui, paraît-il, ne s'est pas laissé rebuter par son échec précédent:

Acte pour mettre en vigueur l'article de la Constitution de cet Etat, et pour donner une juridiction additionnelle aux juges de paix, dans les paroisses où il ne sont placés en faveur d'une semblable juridiction.

SECTION 1. Qu'il soit résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants réunis en assemblée générale; que toutes les personnes, quels que soient leur race, leur couleur ou leur condition primitive—excepté les personnes d'un caractère suspect ou dangereux, et celles qui sont atteintes de maladies contagieuses, auront les mêmes droits et privilèges pour voyager et pour entrer dans tout lieu public payant licence dans cet Etat.

SECT. 2. Qu'il soit de plus résolu, etc., qu'il sera illégal de la part de toute personne—ou personnes—commandant un navire de bateau à voiles ou à vapeur, naviguant dans cet Etat, d'établir, à bord des navires sus-mentionnés, aucune distinction ou de refuser le passage pour une question de race ou de couleur.

SECT. 3. Qu'il soit résolu, etc...... qu'il sera illégal, de la part de toute personne, ou personnes, conduisant ou contrôlant une administration ou compagnie de chemins de fer, voitures ou diligences, de faire aucune distinction ou de refuser le transport à cause de la race ou de la couleur.

SECT. 4. Qu'il soit de plus résolu, etc...... que toute personne, ou personnes, violant les provisions de cet acte, sera, sur conviction, passible d'une amende n'excédant pas ($50) cinquante piastres, recouvrable devant toute cour ayant compétente juridiction dans l'Etat.

SECT. 5. Qu'il soit de plus résolu, etc...... que tout juge de paix, dans quelque paroisse de l'Etat que ce soit, aura juridiction dans les cas ci-dessus mentionnés.

SECT. 6. Qu'il soit de plus résolu, etc...... que toute loi, ou partie de loi, ou ordonnance, actuellement en force en cet Etat, qui seraient contraire aux provisions du présent acte seront et sont par les présentes rappelées en cette effet à l'avenir.

SECT. 7. Qu'il soit de plus résolu, etc...... que cette loi prendra force et vigueur à partir du 1er avril 1869.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

FOURS DE CUISINE DU CHARTER OAK.—On est rappelle les fameux pains qu'on fabriquait, non pas tout frais, mais tout chauds, à la grande Foire d'Etat, aux Fair Grounds, et qui étaient trouvés si bons qu'à l'instant même ils étaient dévorés par les assistants. Eh bien! ces excellents pains venaient du célèbre four du Charter Oak qui, depuis, est devenu le four universel. Ce four se voit dans toutes les maisons bien montées, et la vérité est qu'on ne peut pas faire sans cela une bonne cuisine. Nous conseillons donc aux ménagères, qui sont en retard avec ce rapport, d'aller visiter les vastes magasins de MM. Rice Bros & Co, rue de Camp, Nos 30 et 34, et rue des Magasins, No 165, où elles trouveront, sans-demander l'incomparable Charter Oak Cooking Stove, mais encore tous les instruments de cuisine et de table, et toutes les quincailleries dont elles pourront avoir besoin.

Nouvelles d'Europe.

SYMPTOMES BELLIQUEUX.

On trouvera dans nos dépêches télégraphiques un résumé du discours prononcé par Napoléon III à l'ouverture des Chambres, le 18. Ce discours, sans être positivement belliqueux, indique que la France est prête à soutenir sa politique par les armes. En rapprochant les termes de cette harangue des nouvelles que nous trouvons dans la malle du 1er janvier, apportée à New York par *La Ville de Paris*, on verra que les symptômes ne sont pas entièrement en faveur du maintien de la paix.

On lit dans le *Mémorial diplomatique*:

Le siége de la prochaine conférence étant fixé à Paris, M. le marquis de La Valette, ministre des affaires étrangères de France, est naturellement appelé à la présider. Les représentants des puissances garantes et de la Grèce, accrédités près la cour des Tuileries, fonctionneront en qualité de plénipotentiaires, à savoir:

Pour l'Autriche, M. le prince de Metternich; Grande-Bretagne, lord Lyons; Italie, le commandeur Nigra; Prusse, M. le comte de Solms (chargé d'affaires en l'absence de M. le comte de Goltz); Russie, M. le comte de Stackelberg; Turquie, Djemil-Pacha; Grèce, M. Rizo Rangabé.

D'après les informations les plus sûres, la France, prenant pour point de départ l'ultimatum de la Porte et l'intégrité du territoire ottoman, la France a proposé l'acceptation des trois premiers articles de l'ultimatum, savoir:

1. La Grèce devra disperser immédiatement les bandes de volontaires organisées dernièrement dans différentes parties du royaume et empêcher la formation de nouvelles bandes.

2. La Grèce interdira aux corsaires grecs au service des Crétois l'accès de ses ports.

3. La Grèce aura à accorder aux émigrés crétois non-seulement le droit de rentrer dans leurs foyers, mais elle devra encore leur accorder aide et protection.

Le cabinet des Tuileries n'a pas cru devoir recommander à l'approbation des puissances les deux derniers articles de l'*ultimatum*: la punition de ceux des sujets grecs qui ont lésé des sujets ottomans, avec paiement d'indemnités spéciales, et l'engagement de suivre désormais une ligne de conduite conforme au droit des gens.

Sauf la Turquie, qui insiste pour que les cinq demandes formulées par elle soient imposées à la Grèce, les autres puissances partagent les vues de la France, ce qui assure l'assentiment de la Sublime Porte.

Une lettre de Varsovie adressée à un député florentin et transmise par celui-ci à Paris, dit: "La Russie est en grande fermentation; elle masse des forces considérables sur ses frontières du sud ouest. Des détachements nombreux ont déjà franchi le Dniester dans la direction de Kamenetz; d'autres corps s'échelonnent vers Proskurof, Jitomir, Mohvin, etc.

"Dans la Crimée, son effectif de guerre est au complet. En outre, le cabinet de Saint Pétersbourg fait répandre dans la Bosnie, l'Herzégovine et le Monténégro des écrits destinés à y semer et à y entretenir l'agitation en annonçant que de graves événements se préparent contre le Sultan.

Le silence de Napoléon III, lorsqu'il a reçu l'envoyé du roi des Grecs, a vivement ému le monde diplomatique, qui interprète de la sorte: ce silence veut-il dire que la France conservera la neutralité dans le conflit actuel? veut-il dire qu'il abandonne la Grèce et prend parti pour la Turquie, dont les réclamations sont justes, on ne peut le nier?

Nous pouvons assurer que la France, quoi qu'il arrive, ne sera pas prise au dépourvu; sa flotte est prête et ses armements sont complets.

Les échos qui nous arrivent des Tuileries ne nous annoncent rien de bon.

De pacifiques, ils sont devenus belliqueux.

Le maréchal Niel et l'amiral Rigault de Genouilly ont non seulement tout disposé pour la guerre, ce qui est leur devoir, mais ils paraissent s'attendre à la prochaine mise en campagne d'une partie des forces françaises, ce qui est un sentiment partagé aujourd'hui par la majorité du peuple français.

Les officiers supérieurs récemment nommés et promus par l'empereur ont été reçus par Sa Majesté. Les chefs de l'armée française ont très nettement dit à Sa Majesté que les soldats de tous grades sont animés des meilleurs sentiments, et qu'au premier signal de la France ils sont prêts à faire leur devoir avec enthousiasme.

L'empereur visiblement touché de ces témoignages de vive sympathie, a souri, mais n'a rien répondu.

Des pourparlers actifs sont engagés entre Paris et Berlin au sujet de l'attitude prise ces temps derniers par la Prusse dans le grand-duché de Bade. Le cabinet des Tuileries aurait invité M. de Bismarck à ne pas sortir des limites fixées à l'ambition prussienne par le traité de Prague, et à ne pas franchir les eaux du Mein.

Cette affaire, engagée dans les circonstances actuelles, n'est pas faite pour atténuer la gravité des événements qui se passent aujourd'hui en Orient.

Le gouvernement hongrois se prépare avec frénésie à la guerre; il vient de commander la fabrication de cent batteries de montagne, destinées à la Transylvanie, et le génie militaire, de son côté, s'occupe en ce moment avec la plus grande activité de l'établissement de grands retranchements sur les frontières de la Moldo-Valachie.

On écrit de Prague, le 31 décembre:

Il est arrivé de la Prusse sept wagons chargés de 281 caisses contenant des fusils à aiguille. Il y avait dans chaque caisse 30 fusils avec leurs baïonnettes. Un huitième wagon contenant un chargement semblable a dû rester en route à cause d'un accident. Ces fusils sont tout à fait pareils aux fusils prussiens. Les caisses portaient l'adresse: *Au ministre de la guerre, à Belgrade*, et ont été expédiées sans retard à leur destination. Du reste, d'autres envois d'armes en provenance de la Prusse sont encore annoncées.

L'administration du chemin de fer a arrêté près de Cracovie un chargement de 80 canons rayés, expédiés de Prusse en Roumanie, sous la désignation singulièrement fantaisiste d'instruments agricoles.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacebé*:

—Le fleuve monte depuis quelques jours et charrie du bois. Les habitants feront bien d'examiner leurs levées et de les tenir en bon ordre.

—Un jeune mulâtre de 16 à 17 ans s'est accidentellement tué, vendredi, le 1er janvier, devant l'habitation de M. Neivil Le Bœuf. Le fusil qu'il tenait dans ses mains et qu'il maniait sans expérience est parti et lui a fait sauter la cervelle. La mort a été instantanée.

Le *Sud*, d'Iberville, publie une vieille prédiction, dont une partie au moins s'applique à l'année 1869, qui a commencé un vendredi.

"Si le premier jour de janvier est un vendredi, cette année là l'hiver s'avancera, le printemps sera bon; l'été et l'automne seront secs, les blés et les vins seront à bon marché. Le mal des yeux régnera. La plupart des enfants mourront. Il y aura guerres, batailles et meurtres. L'on ira d'un royaume à l'autre pour se narguer. Les bêtes farouches périront.

"Le tout du premier de janvier belle et sereine, c'est-à-dire sans pluie ni vent ni autre insigne de commotion d'air, signifie bonne année et abondance de tous biens. Si c'est avec vent occidental, mortalité de bétail; vent oriental, grands troubles, guerres et dissensions entre les rois et les princes, avec vent méridional, que plusieurs gens mourront; avec vent septentrional, que la stérilité sera fort à craindre."

LA CULTURE DU PÉRIQUE.—Nous lisons dans le *Louisianais*:

Ce n'est point à tort qu'un plaisant a nommé la taxe de "l'Internal Revenue" la taxe de "l'Infernal Revenue." Jamais peuple n'a payé impôts plus lourds et plus variés que le grand peuple des Etats-Unis. Et des millions d'assesseurs et de collecteurs circulent en tous sens dans la plus glorieuse des républiques modernes. Que voulez-vous? Il faut, en bonne économie sociale et politique, augmenter son crédit en augmentant ses dettes. Toutefois, en voulant tripler le revenu par la multiplication de l'impôt, on pourrait bien arriver à une conclusion différente, c'est-à-dire à l'anéantissement de la production.

Nous possédons à St-Jacques une intéressante colonie de manufacturiers de tabac, et nous savons tous que les habitants de la "Grande Pointe" cultivent le meilleur tabac des Etats-Unis. Qui ne connaît le Périque, à moins d'être un sauvage de Boston? Et cependant les taxes sont si lourdes, si exorbitantes, si peu rationnelles, que les fabricants de Périque se voient presque dans la nécessité de discontinuer la culture de leur délicieux tabac.

Payer deux piastres d'impôt pour une valeur de deux piastres, n'est-ce pas une atroce plaisanterie? Aussi les habitants de la Grande Pointe nous paraissent-ils découragés. A ce prix, qui donc aurait du cœur à l'ouvrage? Qui donc peut consentir, en qualité d'esclave, à travailler pendant 365 jours de l'année pour un gouvernement impitoyable? Et la Grande Pointe peut-elle vivre d'une récolte de mais, d'une production de patates? Nullement, car cette petite colonie n'occupe qu'un tout petit coteau entouré de marais et de cyprières. Le tabac faisait sa richesse.

En vérité, quand l'on voit les gouvernements se conduire de cette sorte, ruiner les gens au lieu de les favoriser, mettre la misère à la place du bien-être, et tout cela au nom d'un ignoble fisc et brutalement, on éprouve le besoin de tordre le cou aux gouvernements de toute nature.

Où donc est l'impôt proportionnel des républiques sages et honnêtes?

Américains, il ne faut pas trop crier contre les "prestamos" du Mexique, car les Mexicains ne sont que de petits larrons, et quand ils larronnent, c'est contre les riches.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD.—Nous publions dans nos colonnes le treizième bilan annuel de cette compagnie dont M. Thomas Sloo est le président et M. Thos Anderson le secrétaire. Le montant net des primes pour 1868 a été de $654,799 40 et le montant des pertes et dépenses de $197,321 37 laissant un profit net de $87,380 05. L'actif de la compagnie, est de $836,879 65. En présence de cette situation la direction a résolu de payer 6 0/0 d'intérêt sur les certificats de profit dûs, 25 0/0 sur la balance des scrips de 1866 et elle a déclaré un dividende de 60 0/0 sur le gain net des primes participant aux bénéfices de 1868. On trouvera dans l'annonce la liste des directeurs de cette compagnie.

GRAINES, GRAINES.—Le moment de planter est arrivé. Graines de champ; graines de jardin, les fermiers et planteurs, tout aussi bien que les jardiniers, doivent faire leurs provisions d'avance afin de pouvoir profiter des premiers beaux jours. Nous leur conseillons donc d'aller visiter le riche assortiment de M. F. Virgin, rue Gravier No 104, où ils trouveront toutes sortes de graines fraîches, parfaitement saines et offertes au plus bas prix du marché. Voyez l'annonce.

☞ Voulez-vous être surpris, émerveillé? allez à la Rotonde St Louis.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La salle de l'Opéra était, hier soir, brillamment garnie à l'occasion de la réapparition de madame Lambelé-Alhaïza dans son rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. La charmante artiste a été accueillie par plusieurs salves répétées d'applaudissements et plusieurs bouquets, témoignages non équivoques du plaisir que le public éprouvait à la revoir. Bien qu'elle fût fort émue elle a néanmoins brillamment chanté ses variations et le grand air des *Diamants de la Couronne* choisi pour la leçon de musique. M. Engel, M. Peront et M. Van Heiflen ont chanté et joué leurs rôles avec leur talent habituel. Nous parlerons plus longuement de cette représentation.

Demain soir, on donnera la sixième représentation de *Roland à Roncevaux* dont le succès est loin d'être épuisé. Nous engageons les retardataires à mettre à profit cette occasion.

On nous promet pour samedi *La Belle Hélène*.

CONCERT A L'ASILE TURGIS.—Le double attrait d'une bonne œuvre à accomplir et d'un plaisir à goûter avait fait braver la pluie à une foule de dames et de dilettante qui encombraient, dimanche dernier, la Loge de la Parfaite-Union, pour assister au concert organisé au profit de l'asile Turgis, par la Société des Enfants de Marie. Ce concert était donné avec le concours d'artistes et d'instrumentistes de l'Opéra. Le programme primitif a été modifié par suite de l'impossibilité où étaient madame Cambier et M. Peront de chanter. Voici les morceaux qui ont été exécutés ou chantés: Le duo concertant de la *Juive*, pour piano et violon, par MM. Cartier et Patti, et les *Souvenirs de Bellini*, solo de violon d'Artot, par M. Patti, un air de la *Traviata* et une romance par M. Paoliny, deux romances par M. Albert Julien, dont l'une "l'honneur et l'argent" a été bissée, un air de *Joseph* et une romance de Gounod chantés par M. Engel, et le grand air de la *Traviata* et *Le Réveil*, tyrolienne, chantés par Mme Lambelé-Alhaïza. Tous ces morceaux ont été applaudis, et les artistes ont tous reçu un accueil très flatteur de la part du public qui garnissait la salle. M. Engel a chanté l'air de Joseph avec autant de sentiment que de science et madame Lambelé-Alhaïza a été l'objet de chaleureux témoignages de sympathie et elle a chanté ses deux morceaux d'une façon très brillante.

Nous recevons des dames patronesses du Bazar, la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

Permettez-nous d'emprunter la très-grande publicité de votre journal pour adresser nos bien sincères remercîments à Messieurs E. Calabresi & Cie., directeurs de l'Opéra; à Mme Alhaïza-Lambelé et à Messieurs Engel, Carlo Patti, Paoliny, Albert Julien et Jules Cartier, pour le concours non moins apprécié qu'efficace qu'ils ont bien voulu donner au Bazar organisé par nous au profit de l'Asile Beauregard, fondé par le père Turgis, pour venir en aide aux veuves et aux enfants des soldats Louisianais morts pendant la dernière guerre.

Nous devons également remercier Mme Cambier et M. Peront, de l'Opéra, qui s'étaient empressés de nous offrir leurs services, et que des circonstances indépendantes de leur volonté ont empêché de participer au concert de dimanche dernier.

Agréez, Messieurs, &c.

LES DAMES PATRONESSES DU BAZAR.

BUREAU DE LOTERIE.—Les dames qui désirent acheter des billets de loterie n'auront plus besoin d'entrer dans des débits de cigares ou autres établissements, plutôt fréquentés par des hommes. Elles pourront faire leurs achats au bureau No 85 rue Royale, que vient d'ouvrir M. J. J. Libano. Dans ce bureau on ne vend que des billets de la loterie de la Louisiane, de la ville de la Havane ou de celle de Madrid. Les lots gagnants y sont payés sur présentation.

☞ Les bals et les spectacles fatiguent vite. A la Rotonde St Louis en passe, à peu de frais, des heures délicieuses. Allez-y et vous en serez convaincus.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—19 sénateurs sont présents.

Le comité de finance fait, par substitut, un rapport favorable sur le bill de secours pour Mlle Betty Chase, et aussi pour Robert T. Dawson. Déposé.

La résolution de M. Lewis, rép., permettant au comité des dépenses contingentes d'employer deux clercs, dont les services pourront être prêtés à d'autres comités, quand ils ne seront pas requis par le comité des dépenses, a passé.

M. Wiegonstein, rép., demande que le comité sur les institutions de charité soit autorisé à employer un clerc. Adopté.

Le comité spécial de dénombrement est autorisé aussi à employer un clerc.

La résolution pour que le Président nomme un comité sur les chemins de fer est référée au comité du règlement.

Le rapport du comité réuni sur les institutions de charité est renvoyé à l'impression.

M. Ray, rép., du comité judiciaire, fait un rapport favorable sur le bill fixant les conditions des Cours de District dans tout l'Etat.

Le sénateur Campbell présente un bill pour l'établissement d'un bureau de commissaires des Water-Works et fournissant à bon marché de la bonne eau pure et cetera... Référé.

M. Todd présente un bill incorporant la Compagnie des Abattoirs. Référé.

Une résolution ordonnant la vente de 523 bons de levée, engagés comme garantie pour un emprunt de $150,000 est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

M. Ray présente un bill relatif aux transferts et hypothèques de navires. Référé au comité judiciaire.

Le bill étendant jusqu'au 1er avril le délai pour le paiement de la taxe de 1 0/0 est adopté.

Le bill allouant $10,000 pour réparer l'asile des sourds et muets à Baton Rouge est déposé.

La résolution de Campbell, rad., invitant les électeurs présidentiels noirs à se réunir à la Nouvelle Orléans et à donner le vote de l'Etat est, sur motion de M. Blackman, dém., référé au comité judiciaire.

M. Ray présente un bill autorisant l'auditeur à employer six clercs additionnels pour trois mois à un salaire de $150 par chacun par mois. Adopté.

Le bill allouant $300,000 pour payer les dépenses de l'Assemblée est appelé avec les amendements de la Chambre et adopté.

Le Sénat se forme en séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—85 membres sont présents.

Un message du gouverneur renfermant le rapport du Bureau d'enregistrement est reçu. Référé à un comité spécial de 3.

Aussi le rapport du commissaire des terres publiques—Déposé sur le bureau sujet à appel.

Aussi une communication du général Hatch, demandant des secours pour les affranchis indigents, privés d'asile depuis qu'ils ne peuvent plus entrer à l'Hôpital de Marine qui a une autre destination.

La communication est référée au comité de charité.

M. Watts, dém. d'Orléans, présente une résolution pour demander au gouverneur les raisons pour lesquelles il n'a pas ordonné une élection dans le 1er district, paroisse d'Orléans, pour remplir la place de M. Borge, déclaré inéligible par la Chambre.—La résolution est adoptée.

M. McMillan, rép. de Carroll, présente une résolution déclarant que la place de clerc aux warrants de la Chambre est vacante. Les règlements n'ayant pas été suspendus, la résolution reviendra en son temps.

Faulkner, rad., de Caldwell, présente de la part des dames de l'Association de Bienfaisance de la Nlle-Orléans, un mémoire qui est référé au comité de charité.

M. Mathews, de Tensas, présente une résolution jointe relative à l'élection qui a eu lieu le 3 novembre 1868, et qui rejette les votes des paroisses démocratiques. Déposée.

M. Hanlon, dém., demande la considération du vote par lequel a été adopté le rapport du comité de conférence sur le bill d'allocation No 1. Perdu.

Holland, de Tensas, présente une résolution autorisant le sergent d'armes à employer des assistants additionnels. Adopté.

McMillan, rad., fait un rapport favorable à la résolution du Sénat prohibant les rétributions extraordinaires aux employés de l'Assemblée générale; et un rapport défavorable au bill de la Chambre No 29, autorisant le collecteur des taxes d'Etat à collecter les taxes arriérées. Le bill est ajourné indéfiniment.

M. Harper fait un rapport en faveur du bill d'allocation du Sénat pour payer les frais de déménagement et d'installation de la bibliothèque d'Etat, ainsi que le loyer de la bâtisse de la banque de la Louisiane.

M. Moray présente un acte amendant la section 44 de l'acte 161, avisant à un revenu pour soutenir le gouvernement d'Etat et pour lever ce revenu. Référé.

M. Gartskamp, de Jefferson, rad., présente un bill créant un juge de paix additionnel pour la paroisse Jefferson. Référé.

Un acte pour incorporer la compagnie de pompiers de Kenner No 1, à Kennerville, paroisse de Jefferson, est lu et référé.

M. Heidenheim présente un acte sur les inspecteurs de farine à la Nouvelle Orléans, définissant leurs devoirs et fixant leurs émoluments; référé.

Morris, d'Ascension (c) présente un bill pour protéger les droits politiques et civils de tout le monde, lequel bill est lu et placé sur le calendrier.

M. McVean présente un acte pour acheter un morceau de terre où est Capitole sera élevé. Ajourné.

Brewster, d'Ouachita, rad., présente un bill allouant la somme de $900 à J. C. Wimer, d'Ouachita. Mis au calendrier.

Un acte pour incorporer la compagnie des abattoirs de la Nlle-Orléans et de Jefferson est ajourné.

La Chambre s'ajourne à mercredi.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—19 janvier 1869.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.

8 heures A. M.	....	46 degrés
12 " "	....	51
3 " P. M.	....	54
6 " "	....	53

VERDICT DE $15,000 DE DOMMAGE CONTRE LE CHEMIN DE CARROLLTON.—Le jury, dans l'affaire d'Enoch J. Barkdull, pour son fils, (maintenant âgé de 8 ans) réclamant de la compagnie $50,000 de dommage, résultant de lésions faites à l'enfant par les chars de Carrollton, lésions qui ont nécessité l'amputation des deux jambes, a rendu contre la dite compagnie et en faveur du plaignant un verdict pour $15,000.

UNE AUTRE VICTIME DE L'EXPLOSION DU GLIDE.—M. Rob. Richardson, jeune homme de la paroisse des Rapides, qui se trouvait passager sur le steamer Glide quand une de ses bouilloires a fait explosion, est mort hier, à l'hôtel St Charles, des suites des blessures qu'il avait reçues dans ce fatal accident. M. Richardson était le neveu de l'ex-gouverneur Wells.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Il ne reste plus à l'hôpital que trois des victimes de la dernière explosion à bord du *Glide*, sur les 10 personnes qui, ayant souffert de cet accident terrible, avaient été admises dans cet établissement. Ce sont le capt. James Middleton, un des propriétaires du bateau, et John Dempsey et Patrick Flaherty, chauffeurs, qui se remettront. 15 en tout, passagers ou hommes de pont, sont morts dans cette ville.

Il y avait 692 malades à l'hôpital à 6 heures hier matin. De ce nombre 117 étaient des marins.

François Lobos, marin, qui s'était cassé la jambe, à bord du navire Louisiana, un jour ou deux après le départ du navire du Havre, et qui était resté sans assistance chirurgicale pendant toute la traversée qui dura 41 jours, a eu la jambe amputée hier, par le Dr. W. Stone, et l'opération paraît avoir réussi. L'infortuné Lobos pourra revoir la France. Comme l'accident qui le prive d'une jambe est arrivé à une distance assez courte des côtes, il est probable qu'une action en dommage sera intentée à l'armateur.

Prichard Pierce qui a eu la jambe écrasée par un accident sur le bateau à vapeur Celeste et qui a été admis à l'hôpital le 11 du courant, était hier dans une situation très critique. On ne pense pas qu'il puisse se remettre. Pierce était un homme de peine employé sur ce bateau.

TENTATIVE DE VOL.—Wm Crawly, Henry Starr, Jas. Deny et Peter Filson ont été arrêtés, hier, par l'officier Barth, sur l'accusation d'avoir assailli Léon Verga, rue Royale, et de l'avoir garrotté pour le voler. Ses cris au secours ont attiré le watchman qui a pu arrêter les quatre industriels et les amener au poste, ce qui est un acte fort recommandable d'audace, d'énergie et de force.

OUTRAGE.—Une dame respectable a été arrêtée, lundi dans l'après midi, rue du Canal, sur les instances d'un individu qui l'accusait d'avoir volé les bijoux de sa femme. La dame, naturellement, exprimait son indignation, et l'homme de police à qui elle était dénoncée refusait de l'emmener au poste en dépit de menaces furieuses du poursuivant. L'officier avait raison, car, un moment après, il a eu la preuve que la dame qu'il avait ménagée était une des plus considérées de la ville.

CHEMIN DE FER DE LA RUE CLAIBORNE ET CANAL.—On trouvera dans notre partie anglaise les résultats détaillés des élections faites hier par les actionnaires du chemin de fer de la rue Claiborne. On y verra que la Compagnie a renversé l'ancienne direction et que de nouveaux directeurs ont été élus à de grandes majorités. On dit que M. T. J. Hart sera élu président.

EXPLOSION DE LAMPE.—Madame Emskey a été atteinte fort dangereusement chez elle, hier, rue Tchoupitoulas No 6?, par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, et, si elle n'eut pas eu la présence d'esprit de se dégager de ses vêtements en les déchirant, elle aurait probablement été brûlée à mort.

ALDERMEN.—Présidence de M Markey.

M. Prados se lève pour une question de privilége relative à un article du *Times*, inséré dans son "Town Talk", sur un diner auquel ont pris part les membres des deux Conseils. M. Prados n'en était pas et ne l'a su que par l'article du *Times*. Mais puisqu'il en a été question dans la presse il est bon de dire que le diner dont il s'agit a été fait aux frais de ceux qui y ont pris part, et n'a été qu'un diner de société.

M. Sheild qui a inauguré ce diner, confirme la déclaration faite par M. Prados, qui comme nous venons de le dire, n'y était pas.

M. Prados demande si le Conseil est disposé à endosser l'action du maire qui a chargé le notaire de ville de faire les baux des marchés de manière à permettre aux fermiers de payer en billets de ville.

L'honorable membre soutient que c'est là un outrage et qu'il a dit personnellement au maire que rien ne justifiait son action, d'autant moins qu'aucune ordonnance n'autorisait le paiement en billets de ville. M. Prados demande qu'un comité de 3 membres soit nommé pour s'enquérir de cette affaire. Ces trois membres sont MM. Prados, O'Brien et Parson et le président, M. Markey, qui fera le quatrième à la requête de l'auteur de la proposition.

Le même membre s'oppose à une allocation additionnelle pour des travaux de coquillage illégalement ordonnés pour la rue *Peytavin*, entre les rues Annonciation et Magasin. L'allocation n'en est pas moins adoptée.

Le Conseil s'ajourne à vendredi.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—Des résolutions autorisant le contrôleur à recevoir après due notice, des propositions pour affermer les marchés pour cinq ans et pour construire une poudrière, sont adoptées.

Aussi, une résolution pour adjuger, après due notice, un contrat pour paver 250 pieds de quai entre les rues Jackson et Sorapuru, Quatrième District, pour l'usage des navires à vapeur.

Le comité des finances rapporte son budget annuel des recettes et des dépenses probables de la ville pour l'année 1869.

Travaux pour des canaux de desséchement ou rien n'a été fait depuis 6 ans	$ 80,000
Jugements	200,000
Intérêts sur bons et pour rachat de bons	351,000
Warrants dûs, comptes enregistrés et comptes faits avant le 31 décembre 1868	617,000
Total	$1,248,000
Dont il faut déduire cependant les recettes estimées ce...., qui auraient dû figurer dans les recettes des administrations précédentes et en mains le 31 décembre 1868.	
Bons à 10 p 0/0 en main le 31 décembre 1868	$ 93,300
Taxes de ville des années antérieures	500,000
Comptes recevables des années antérieures	73,000
	$666,251
Balance à laquelle il faut pourvoir	$582,085
Le montant total des recettes estimées est de $4,531,085, venant de Ecoles Publiques, montant dû par l'Etat, $15,000.	
Taxes de ville—arriérés	$500,000
Pour 1868, $650,000,	
Pour 1869	$1,120,000
Emprunt de 1 million, taxe de 1868.	250,000
En main, bons de 10 0/0,	93,330
Emprunt consolidé, taxe de 1869,	650,000
Taxe pour chemins de fer, pour 1868,	256,000
Chemins de fer, taxe de licence, 1869,	27,000
Commerce,	75,000
Water-Works,	50,000
Licences,	1,317,735
Total, comme il est dit plus haut,	$4,531,085
Estimations des dépenses régulières, en y comprenant les dépenses ci-dessus mentionnées,	$4,426,581 89

Le budget est adopté excepté cette portion qui estime les dépenses pour salaire du chef de police, $3,000; quatre assistants, $1,500 chacun; un premier clerc, $1,500, quatre lieutenants, $1,500 chacun; quatre sergents, $1,300 chacun; quatre caporaux, $1,000 chacun; 500 hommes de police, $960 chacun—$192,000, et fournitures et contingent, $15,000. Les frais de police étant fournis par le Trésor de l'Etat.)

L'article de $5,000, pour les épaves, est aussi biffé, et une somme de $5,000 pour frais d'impression et d'émission de bons est réduite à $1,500.

L'estimation des dépenses ainsi réduites s'élève à $4,184 259.

Le comité des quais rapporte une résolution permettant à Charles Morgan d'élever un hangar pour frêt sur cette portion du quai où ses steamers viennent s'amarrer.

Après quelques autres affaires de routine, le Conseil des assistants aldermen s'ajourne.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 82, Canal.

L'AFFAIRE DU CIMETIÈRE MONTMARTRE.

Le tribunal correctionnel de Paris (6e chambre) s'est occupé de l'affaire dite du *Cimetière Montmartre*.

Six prévenus sont cités devant le tribunal; l'un d'eux, M. Albert Mellerman, cultivateur, demande et obtient une remise à huitaine, parce qu'il n'a pas en le dossier en temps utile.

M. Chanvière, commis cordonnier, âgé de dix-ans, est prévenu d'avoir porté un coup de casse-tête à un sergent de ville, fait dont il convient. Il se justifie en disant qu'il n'avait pu voir arrêter un citoyen sur sa porte sans prendre sa défense.

Le sergent de ville Kœnig, qui a reçu ce coup sur l'épaule gauche, est entendu comme témoin. Il déclare avoir souffert de ce coup pendant trois semaines.

M. Dondeau, la personne que le sieur Chanvière avait voulu défendre, entendu comme témoin à décharge, déclare que le sergent de ville le conduisit jusqu'au cimetière Montmartre depuis le boulevard de Clichy, où il stationnait inoffensif.

M. Lemaire, rentier, trente-trois ans, prévenu d'outrages par paroles à des agents de la force publique, est ensuite interrogé. Il nie avoir dit aux agents: "Tas de canailles, tas d'assassins et de voleurs."

M. Delpech, officier de paix, déclare que ce ne fut qu'après la persistance que l'inculpé mettait dans ses injures qu'il ordonna son arrestation.

M. Camille Moisonnet, bijoutier, vingt-et-un ans, prévenu du même délit.

Un sergent de ville dépose contre lui. M. Moisonnet a dit: Est-ce que l'ombre de Baudin vous fait peur? Heureusement vous ne serez pas toujours les maîtres.

Le tribunal, par sentences séparées, condamne:

Chanvière à un mois d'emprisonnement, à 16 fr. d'amende et aux dépens;

Lemaire à 100 fr. d'amende et aux dépens;

Moisonnet à 50 fr. d'amende.

Kœnig et Gailf, celui-ci défaillant, sont renvoyés des fins de la plainte et de la poursuite.

CRUELLE ATTENTE.—Depuis quelques jours, raconte le *Pilote*, d'Amiens, les passants sont très intrigués de voir un habitant de la commune de Long sortir persévéramment une de ses vaches et comme un brahmine de l'Inde, se mettre à genoux devant ce qu'elle rejette; fouiller la bouse, la ramasser et la passer au tamis.

Voici le mot de ce mystère:

Ce brave homme, très honnête d'ailleurs, mais aimant passionnément l'argent, venait de recevoir trois pièces de 20 fr, soit qu'il voulût les dissimuler à sa femme, soit que ses poches fussent peu solides, il les déposa au plus vite dans un baquet à l'avoine qui était dans l'étable. Une vache s'étant détachée vint manger l'avoine et avala le contenu du baquet.

Le maître vint presque aussitôt pour reprendre son or, mais on juge de sa stupéfaction en voyant la vache qui achevait son repas devant le baquet vide. Le voilà poussant des hélas! gesticulant, trépignant et gourmandant sa femme sur ce qu'elle avait détaché la vache. Il fallut bien qu'il avouât son chagrin, et l'on ne saurait se figurer la perplexité dans laquelle il se trouve depuis ce moment: il ne quitte sa vache ni jour ni nuit, et passe son temps à observer le moindre mouvement qui se passe sous la queue de la bête.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Affaire des nègres représentants en Géorgie.

La Législature refuse de les réintégrer dans leurs sièges.

Mémoire des nègres georgiens au Sénat des Etats-Unis.

Réponse de Grant à un comité de nègres à Washington.

Réélection de plusieurs sénateurs radicaux.

Les nègres s'agitent plus que jamais.

Réapparition de Ménard avec des femmes habillées en hommes.

Le protocole de l'Alabama qui ne finit rien.

L'Espagne en grande majorité monarchique.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 19—Les retours d'élection montrent, sans méprise possible, qu'une écrasante majorité du peuple favorise la monarchie. La force des républicains dans les Cortès sera seulement d'environ 100 membres.

Londres, 19—La "Pall Mall Gazette" espère que le Parlement ne ratifiera pas le traité de l'Alabama, si la question de la reconnaissance des Confédérés comme belligérants doit être rouverte.

Londres, 19—Le *Times* dit: Le traité de l'Alabama porte que quatre commissaires se réuniront à Washington. S'ils ne réussissent pas à nommer une tierce-partie, chaque côté en choisira une, et dans les cas contestés une des deux tierces-parties sera choisie au hasard pour décider. La commission choisira un souverain pour juger les points de loi internationale y compris la reconnaissance du Sud. Toutes les réclamations seront poursuivies dans un délai de 6 mois et les indemnités payées 18 mois après la réunion des commissaires. On aura une année pour la ratification.

L'*Indépendance Belge* dit: Si la Grèce adhère au protocole de la conférence, la Turquie retirera son ultimatum, sinon, les puissances resteront neutres et laisseront les événements suivre leur cours.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19—Sénat—Un mémoire des citoyens de couleur de la Géorgie a été présenté. Ils disent qu'ils sont en prison sous les lois de l'Etat qui sont en conflit avec les actes de reconstruction.

Un autre bill de Chemin de fer allant au Pacifique a été présenté par Abbott.

Thayer a présenté une résolution proposant un amendement constitutionnel pour le suffrage universel.

McDonald a présenté un bill pour compléter et parfaire un chemin de fer entre les deux océans.

Le bill de cuivre est repris. Un amendement établissant un tarif de 5 cents par livre sur le vitriol bleu a été adopté et le bill a passé.

Après une courte séance, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE—Le nombre ordinaire des copies du rapport du commissaire Wells sera livré.

Un substitut pour le bill du Sénat réglant les procédures relatives à passé. Ce bill transfère aux Cours fédérales tous les procès contre les entrepreneurs de transport pour perte de biens causée pendant la guerre.

Le bill de secours pour le chemin de fer, de Denver a provoqué une longue discussion. Sans rien décider, la Chambre s'ajourne.

Washington, 19—Un comité de la Convention Nationale de couleur est allé voir Grant, qui leur a dit:

Je respecte la convention que vous représentez et la confiance qu'elle a exprimée et j'espère que vous les gens de couleur de la nation recevront toute la protection que la loi leur accorde. Ils auront mes efforts pour assurer cette protection. Ils doivent prouver par leurs actes, leurs progrès, leur prospérité et leur obéissance aux lois qu'ils sont dignes des priviléges que le gouvernement leur a octroyés et montrer qu'ils sont prêts à se mériter la protection civile réclamée maintenant.

L'entrevue de Grant avec les délégués radicaux du Mississippi est diversement rapportée. Il paraît avoir exprimé le désir de voir admettre promptement le Mississippi, et avoir dit que les constitutions du Sud doivent se conformer aux lois de reconstruction, et aussi, qu'il ferait exécuter les lois.

On ne sait pas si Grant a fait allusion au bill de Bingham ou à un autre qui le comité prépare. Le bill de Bingham, si nous en croyons ce qui a déjà été transmis par le télégraphe, porte que la Législature se réunira dans les 30 jours qui suivront l'adoption de l'acte sur la proclamation du gouverneur. Aucune personne inter dite par l'amendement n'occupera de place jusqu'à sa réhabilitation politique. Le comité radical est dans la jubilation aujourd'hui.

Hannibal Hamlin a été élu sénateur des Etats Unis pour le Maine et l'ex gouverneur Fenton pour l'Etat de New York.

Les membres de la Législature de l'Indiana se sont séparés à la suite de la nomination de caucus pour un sénateur des Etats-Unis.

Le Sénat a, en séance exécutive a confirmé une seule nomination, celle d'un maître de poste dans l'Orégon.

Washington, 19—On croit que le comité judiciaire du Sénat fera demain un rapport sur les affaires de la Virginie. Il y a de bonnes raisons pour croire que le rapport sera favorable aux vœux du comité de conférence.

Washington, 19—Menard a reparu. Il était sur la plate-forme de la convention du droit des femmes, qui s'est réunie aujourd'hui. Plusieurs femmes étaient habillées en hommes.

Washington, 19—Le ministre d'Espagne a envoyé à Seward une copie du décret espagnol supposant qu'il y aura réciprocité dans l'abolition de certains droits de port. Seward l'a adressé à M. McCulloch qui refuse d'accepter les conditions parce que le décret espagnol n'est pas suffisamment clair, et le décret, avec cet endossement a été renvoyé. L'affaire est encore pendante.

Nouvelles Diverses.

Atlanta, 19—Le Sénat et la Chambre ont passé des résolutions prolongeant jusqu'au 1er mars le délai pour la collection des taxes d'Etat.

Une résolution, nommant un comité pour le règlement des réclamations de Penfield, de Hartford, Conn, qui avait fait un contrat avec le gouverneur Brown pour fournir des carabines, en 1860, a été adoptée par le Sénat et par la Chambre.

Le comité nommé pour prendre en considération la partie du message du gouverneur, relative à l'action de la Chambre sur l'éligibilité et l'expulsion des membres, rapporte qu'il a siégé deux fois et n'a pu avoir une majorité présente, mais il est certain que le comité ne pourra jeter aucune lumière sur ce sujet et que quoique ce soit que le comité puisse dire, il n'aura aucun effet sur les membres qui ont passé les résolutions auxquelles le gouverneur s'est référé.

Les mêmes membres qui ont refusé d'exclure aucun membre sous la 3e section du 14e amendement et qui ont expulsé les nègres sont ici et constituent une majorité de la Chambre. Que les nègres soient légalement élus à des sièges dans cette Chambre est chose trop simple pour admettre un débat sérieux, et l'inéligibilité de plusieurs membres blancs qui sont ici est également claire. En conséquence le comité demande à être relevé de tout devoir ultérieur.

Une motion que le comité de 10 soit déchargé et que toute l'affaire soit référée au comité sur l'état de la république, a passé.

Boston, 19—Sumner a été réélu sénateur pour le Massachusetts.

Harrisburg, 19—Joshua Scott a été élu sénateur des Etats Unis.

Detroit, 17—Chandler a été réélu sénateur des Etats Unis.

Marchés européens.

Liverpool, 19, au soir—Coton plat. Upland dans le port 11 1/3 à 11 3/8. Sur mer, Orléans 11 1/2 à 11 3/8. Vendu, aujourd'hui, 10,000 balles.

Londres, 19, au soir—Consolidés 92 7/8, Bons 75 5/8.

Francfort, 19—Bons fermes, 79 3/8 à 79 1/2.

Paris, 19—Bourse plus ferme. Rentes 70 10.

Marchés américains.

New York, 19—Coton plat et en baisse de 1/4 à 1/2. Vendu, aujourd'hui, 1700 balles. Mid. 28 3/4 à 29. Farine en baisse. Sucre plus actif. Muscovado 11 1/2. Café calme. Mélasse plus faible. Nlle-Orléans 73 à 77. Fret en baisse.

New York, 19—Argent plus en demande. Facile à la clôture à 7 d'escompte. Or, tenu à 135 3/8. Sterling baisse à 109 1/2. Bons du Sud fermes. Actions excitées à la clôture et incertaines. Fonds du gouvernement en baisse. 5-20, 113 3/8.

New York, 19—5-20 113 3/8, 10-40 107 3/4, de la Louisiane 74.

Mobile, 19—Coton, inactif à la clôture et fléchissant. Mid. 26 1/2 et 26 3/4. Vendu aujourd'hui 900 balles. Reçu 2692. Exporté pour Liverpool 6415. Cabotage 48 balles.

Savannah, 19—Coton, calme à l'ouverture et plat à la clôture. Middling 27 3/4 à 28. Vendu 900 balles. Reçu 2690. Exporté pour le cabotage 763.

Charleston, 19—Coton plat et fléchissant, à 1/2 de baisse. Vendu 1800 balles, mid. 27 1/2. Reçu 1767. Exporté pour le cabotage 1856.

Cincinnati, 19—Farine de famille 7 20. Maïs 89. Coton plat et nominal 26 à 26 1/4. Whisky 68. Porc 29. Graisse 19 1/2. Fromage 20.

Louisville, 19—Vendu 164 b. de tabac de 5 à 18. Coton 22 1/2. Porc 29 50. Graisse 19 1/2. Bacon 14. Farine superfine 5 à 6. Maïs 58. Whisky 98.

St-Louis, 19—Tabac sans changement. Farine superfine 5 50. Maïs 68. Avoine 58. Porc ferme à 29 50. Jambons 18. Graisse 19.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 19, 6 P. M.—Arrivée, le steamer Suède, de Cardiff avec fret et passagers, le steamer Milbork, de Cardiff avec des rails de chemin de fer. Pas de départs.

Passe à l'Outre, 19, 3 P. M.—Le steamer Governor a gagné la mer à midi. Pas d'arrivages.

(*Dépêches d'hier soir.*)

DISCOURS DE NAPOLÉON A L'OUVERTURE DES CHAMBRES.

Washington, 19—Le comité de Virginie a ajourné la convention de Richmond du 10 février au 17 mars, craignant que le Congrès n'agirait pas à temps pour permettre au peuple de considérer la proposition et de choisir des délégués pour le jour qui avait été désigné. Le comité restera en session pendant toute la semaine.

L'entrevue d'hier avec Grant fait penser aux Virginiens que Grant est, le plus intime ami du mouvement à Washington.

Paris, 19—Le sultan a ordonné à son ambassadeur de signer la conférence. On pense que la Grèce acceptera les conditions.

On annonce qu'une forte secousse de tremblement de terre a eu lieu à Calcutta.

Napoléon, parlant du trône, à l'ouverture des Chambres, a félicité les membres sur la force et l'harmonie de la nation qui était prête à faire face à tous les événements, l'armée, la marine et toutes les ressources étant complètes.

Il favorise la discussion qui ne touche pas à la Constitution, laquelle est au dessus de tout débat. Il conclut en disant: "Tous les gouvernements sont sujets à erreur, la fortune refuse de sourire à toutes les entreprises, mais le pays sait qu'il n'y a pas un de mes actes, pas une seule de mes pensées qui ne soit pour la France."

Il félicite les Puissances sur le résultat de la Conférence.

Liverpool, 19—Coton plat. Mid. 11 3/8. Orléans 11 5/8. Nouvelles peu favorables de Manchester.

New York, 19—Actions fortes et argent facile à 7 p. 0/0.

Washington, 10—Le comité du Mississippi a fait visite à Grant aujourd'hui, et lui a demandé d'aider à une admission immédiate.

Grant a répondu que le comité de reconstruction avait préparé un bill conforme à leurs vœux et il a exprimé l'espoir que les choses seraient arrangées avant le commencement de son administration.

Le Sénat, après un discours défavorable de Terry, a référé la question d'amnistie au comité judiciaire.

La Chambre discute le rapport du commissaire Wells sur le Revenu. Kelly l'a attaqué avec violence.

Hâvre, 19—Coton lourd; 135 dans le port. 133 sur mer.

New York, 19, midi—Or 135 5/8. Coton en baisse. Mid. 29.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

LES PILULES
DU DOCTEUR C. McLANE,
POUR LA MALADIE DU FOIE,

Font précisément ce dont la plupart des gens ont besoin: une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, excitent l'appétit, procurent un bon sommeil et, le malade, à son réveil, est heureux. N'eût tant en dix. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES sont tout parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous rendrez toujours en avoir une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER

Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies et Magasins de campagne des Etats-Unis.

Décédé hier matin, à 1 heure, M. THOMAS ADAM, à l'âge de 54 ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Les amis et connaissances de la famille sont invités à se rendre, sans autre invitation, rue des Grands-Hommes, entre Bagatelle et Union, No 389.

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE

J. BRETTE,

6........RUE ST-CHARLES........6

On paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Janvier et de Février. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Ibeau. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant (protoxide d'azote).

Servez-vous du Fourneau "CHARTER OAK," DE CUISINE.

Tout le pain qui a remporté le prix aux deux foires de l'Etat de la Louisiane été cuit dans un Fourneau "CHARTER OAK."

RICE BROS & CO, Nos 30 et 34 de la rue de Camp et 165 de la rue des Magasins, marchands de QUINCAILLERIE de FOURNEAUX et de COUTELLERIE.

MAÇONNIQUE. Le Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane s'assemblera en son local de la Grande Loge à 6 1/2 du soir, vendredi le 22me de Janvier.—Les F. F. sont invités à être ponctuels. ERNEST D CRAIG 33, Grand Secrétaire.

Café à vendre. UN CAFÉ bien situé, ayant une bonne clientèle, est à vendre à des conditions avantageuses. Il est à l'angle des rues Levée et Louisa, Troisième District, à proximité du marché Washington. Pour les conditions, qui seront faites à l'option du vendeur et pour les détails, s'adresser au propriétaire, sur les lieux, de 7 à 10 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

Graines! Graines! Graines! H. F. VIRGIN, SUCCESSION DE D MAUPAT, 104.......Rue Gravier.......104. *Aux Fermiers et aux Planteurs.* FAITES, à temps, votre provision de graines. Vous trouverez, à ce magasin, le plus grand assortiment de véritables graines fraîches, qu'on y vend aux plus bas prix du marché et en quantités en gros des acheteurs.

AUX AMATEURS. Le Sieur J. ROUSSET annonce aux dames et aux messieurs amateurs qu'il vient d'arriver directement de France, avec un grand et riche assortiment de PLANTES à fleurs et à fruits, tels que Camélias, Rhododendrons, Magnolias, Azaléas en fleurs, Pêchers, Pommiers, etc. dont on verra les fruits naturels pendant deux à trois livres chacun. Aussi une belle collection de Damaryllis, Bulbes, Graines potagères, Rosiers et Camélias de $1 et $3, etc. Magasin, rue St-Charles, No 34, en face de l'Hôtel St-Charles. Le tout sera vendu à des prix modérés.

VIN DE CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, De la maison H. PIPER & CO., à Reims.

400 paniers bouteilles et demi bouteilles, de ce vin bien connu, de la récolte de 1868, en débarquement du navire A. HEATON, du Havre. Le soussigné, agent de MM. H. Piper & Co., de Reims, continuera à importer directement des caves de la maison de Reims le Vin de Champagne Piper Heidsieck, et approvisionnera les consommateurs à l'abri du coût etc. MM. H. Piper & Co mettent toujours en grande estime dans la qualité de leurs vins, aussi seront-ils en premier rang parmi les vins de Champagne de première qualité. Des concessions libérales sont faites au commerce. T. BAILLY BLANCHARD Jr., 34 & 40 Vieille-Levée.

Dissolution de Société. LA société existant entre les soussignés sous la raison MULLER & PIAGET, cesse d'exister le 31 décembre 1868. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869. J. C. MULLER, A. PIAGET.

Absinthe Suisse & Kirch-hwasser. 100 caisses ABSINTHE de première qualité de E. Pernod. KIRSCHENWASSER (réel) en débarquement du A. HEATON, du Havre. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 34 & 40 Vieille-Levée.

AVIS. LE Propriétaire de la SALLE DE BILLARD ST-CHARLES informe ses amis et le public qu'il y fera un jeu scientifique, dans sa salle du dessous de l'Hôtel St-Charles, tous les jours de 8 heures du soir. Des joueurs distingués y prendront part. G. LACOUME, Propriétaire.

Salle de la Société de Bienfaisance Concordia. A une assemblée de cette Association, tenue le 13 du courant, les Officiers dont les noms suivent ont été élus pour servir durant l'année courante.

Wm. B. FITZGERALD, Président, E. MESSONIER, 1er Vice-Président, J. C. GORRIN, 2d Vice-Président, P. R. SANACHI, Trésorier, L. HARDELL, Secrétaire, Geo A. MEILLEUR, Secrétaire de Finance, FRANK HERRON, Grand Marshal. A. H. STEWARD, Secrétaire.

ETAT APPROXIMATIF DE La Banque de l'Union de la Louisiane. 14 Janvier 1869.

Bons de l'Etat de la Louisiane, 6 pour cent	600,000	646,000
Bons de l'Etat, Hôpital de Charité, 5 pour cent	25,000	26,000
Bons de la ville de la Nlle-Orléans consolidés, 6 pour cent	493,000	494,300
Bons de Levées du Mississippi, 8 pour cent	5,000 00	1,200
Propriété Foncière, ville et campagne	72,021 31	110,000
Vieux papier escompté	40,825 28	140,000
Echange en souffrance	3,708 38	1,800
Billets escomptés, nouveaux	170,670 44	170,670
Change	47,043 13	47,043
Monnaie courante et or	251,894 63	254,394
	$1,812,910 63	$1,705,377
Passif		
Circulation	7,765	
Dépôts	456 521	461,300
		785,000
Capital		
15,000 Actions à $40		600,000
Surplus		$180,000

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP. NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868

Sur les risques d'incendie	$331,3 4 36	
Sur les risques de mer	53,215 94	
Sur les risques des rivières	28,857 61	
Total des primes		$413,387 91
En moins Primes non expirées le 31 décembre 1868	$115,130	
Primes remboursées	7,501 42	
		121,630 42
Montant net des primes		$290,706 50
Pertes Sur les risques d'incendie	$63,361 33	
Sur les risques de mer	54,312 28	
Sur les risques des rivières	3,879 81	
	$121,554 44	
Taxes	13,866 87	
Ré-assurances	3,611 54	
Dépenses, moins le compte d'intérêt	11,150 57	
Intérêts sur scrips non encore payés	27,854	
		180,175 20
Résidence		$110,531 10
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets à recevoir pour primes	$7,457 76	
Billets garantis et billets hypothécaires	228,341 65	
En pour primes en voie de recouvrement	64,665 37	
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	150,720 94	
Scrips d'autres Compagnies d'assurance	36,063 25	
Propriétés foncières	39,662 77	
En caisse	20,060 46	
	605,164 90	
Moins Dépréciation des susdites valeurs	50,044 66	
Montant net de l'actif disponible		607,019 33
Moins Intérêts de scrips non réclamés	$5,311 16	
Dividende payables sur scrips non encore payés	27,8?3	
	33,164 56	
		643,840 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce 18 janvier 1869. JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de QUARANTE pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips en encore payés.

—DIRECTEURS—

George Urquhart	Chs. Lafitte,
A. Rocheran,	M. Payne,
G. W. Sabrch,	W. T. Williams,
T. B. Bimenard	Aug. Reichard,
Wm. Stevens	E. Muyemberger,
J. A. White.	J. Tuyes

19 janv— 18 janvier 1869.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir

Sur les risques de feu	$136,974 96	
Sur les risques de mer	57,144 71	
Sur les risques de rivières	92,675 97	
	$286,395 19	
Ajouter—Risques non déterminés pour 1867	$40,413	$327,013 58
déduire—Risques non déterminés pour 1868	$30,364	
Intos formées	3,020 17	$43,393 17
Prime nette sur les primes de 1868		$284,799 42
Les pertes durant la même période, savoir		
Sur les risques de feu	$59,916 61	
Sur les risques de mer	16,238 34	
Sur les risques de rivière	37,282 04	
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, Intérêts sur Scrips, et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt	$30,990 51	
		$197,321 37
Profit Net		$87,380 05
La Compagnie possède l'actif suivant		
Bons consolidés et de railroad de la ville (à plus bas cours de la place)	$351,790	
Bons de l'Etat, dito	15,300	
Actions de Banques et de Gaz, dito	163,069	
Emprunts sur gages	35,618 27	
Emprunts sur hypothèques	54,300	
Billets à percevoir	7,575	
Primes en cours de perception	34,795 65	
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance	10,331 87	
Coupons sur Bons d'Etat et de Railroads non collectés	19,000	
Billets sans cours	1,800	
Montant en mains	196,548 27	
Total de l'Actif		$836,879 65

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie. THOMAS SLOO, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869. A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dus; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance de Scrip de l'année 1866, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a été de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain. THOMAS SLOO, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire. J. O. GAINES, Vice président.

—Directeurs—

JOHN O. GAINES,	E. J. HART,
HENRY RENSHAW,	J. C. RICKS,
R. T. LONSDALE,	I. H. STAUFFER,
B. BISCOE,	J. S. BRES,
J. C. BARELLI,	I. H. MARKS,
HUGH WILSON,	THOS. SLOO.

AVIS. PERDU, le 11 janvier 1869, à St-Joseph, La, un certificat de dépôt pour $5000, No 6077, émis par la Banque des Citoyens en faveur et à l'ordre de Mme Mar. Watson, et spécialement endossé par elle à l'ordre du soussigné, qui ne l'a jamais endossé. Avis de la perte du dit certificat a été donné à la dite Banque. J. W. COLLIER.

Pommes de terre pour plant. 3000 barils véritables PINKEYES, BUCKEYES, London Leys, Early Goodrich. Attendu et à vendre par DAVISON & WEAVER, Nos 34 et 36 rue Poydras.

AVIS. ☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français JEAN PIERRE ne seront responsables des dettes ne pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC, No 8 Passage de la Bourse.

AVIS. TOUS les BOUCHERS qui tiennent des Moulins privés sont priés de se réunir, JEUDI, 21 du courant, à six heures du soir, au salon de bière, No 51, rue Bienville, pour traiter d'affaires importantes.

Bureau du Chemin de fer d'Orléans. Nlle Orléans 19 janvier 1869. LA réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie, pour l'élection de sept Directeurs sera tenue au bureau de la Compagnie, No 15, rue Dauphine, le LUNDI, 1er février prochain, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. H. C. BENIT, Secrétaire par intérim.

AVIS. Aux contribuables du Deuxième District—Taxes d'Etat et Licences. LE collecteur des taxes d'Etat et des licences du Deuxième District avise les contribuables que les tableaux des taxes d'Etat et des licences de 1869 sont maintenant prêts et qu'il est prêt à en recevoir. Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District.

CHEMISES! CHEMISES!! Reçu par le TEUTONIA du Havre 500 Douz. Chemises Françaises Des meilleures fabriques de Paris. Devants toile depuis $30 la douz. Grand assortiment de Chemises TOUT TOILE FINES ET ORDINAIRES. Devants à Plastrons, Devants petits plis et plis larges. Chemises pour Enfants. 800 Douzaines devants de Chemises garantis tout toile depuis $6 la douzaine. Devants à larges plis, Devants à petits plis, Devants à plastrons, Devants tout toile pour enfants. DEVANTS DE CHEMISES BRODÉS. 600 douz. Faux Cols, tout toile, Cols Napolitain, Vantien, Mexico, Jeune France, Jeune Amérique, etc. Chez LION & PINSARD, 151 & 153 Rue du Canal, à côté de chez Holmes.

AVIS. LE 1er Février prochain la Dr. FORMENTO transférera ses bureaux de la rue de Royale au No 185 de la rue des Remparts... Ce magasin... Dr. Formento... sera toujours prêt à recevoir des malades.

Grocerie à vendre. A vendre une Grocerie de détail avantageusement située près du Marché à nous. Magasin de Deux rues, District. S'adresser rue St Philippe No 221.

AVIS. A PARTIR d'aujourd'hui... en qualité de vendeur M. F. B. PETITPAIN le plus ancien encanteur de cette ville... J. DEJAN, Jr., Encanteur, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet.

MANUFACTURE DE CORSETS. 170......Rue du Canal......170. MADAME ROUHMARD a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques qu'elle a toujours ses CORSETS au meilleur marché.

"Louisiana Ice Manufacturing Company." Nouvelle Orléans, janvier 1869. CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, avis est donné... aux actionnaires... P. POCHE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la Ville. Nouvelle-Orléans 11 janvier 1869. AUJOURD'HUI a été réunie spéciale des Directeurs de cette Compagnie... un dividende de quatre pour cent... W. P. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS. Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, TROISIÈME DISTRICT. LE COLLECTEUR des Taxes d'Etat et des Licences du Troisième District... O. C. BLANDIN, Collecteur des Taxes d'Etat et de Licences.

Exposition des Moulins à Cannes de Victor, et de l'Evaporateur de Cook, faisant du sucre DE CANNES DE LA LOUISIANE. A la... THOS. BODDIE & CO.

Aux Marchands de la campagne et facteurs de coton. QUINCAILLERIE. CLOUS, Charrues, Haches et Chaînes de traits, Pioches à chevaux à deux..., Barres de Cotons..., Charrues, Haches, Pelles... TAYLOR & CHURCHILL.

A. CORDIER. SOLLICITEUR..., Notaire... Décès de la Fête... Ursulines.

NOTICE. TOUTES personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de ... Baker... E. BOREY.

Devants de Chemises. Devants de Chemises. DEVANTS de chemises... LEIGHTON & HAYMAN.

NOS ATELIERS DE CHEMISES. Au coin des rues St-Charles et... LEIGHTON & HAYMAN.

Avis aux créanciers de John Pemberton, décédé. LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de John Pemberton... AMELIE PEMBERTON, Tutrice.

Horlogerie, Bijouterie. JOSEPH FEYTEL... Bijouterie...

AU JARDIN FRANÇAIS. 94......RUE DE CHARTRES......94. Monsieur LEVOET... plantes et fleurs... Amaryllis, Lilium...

A. CASSARD, BUREAU DE CHANGE, Encoignure St-Charles et Commune. Achète et Vend L'OR, L'ARGENT, LES WARRANTS, BILLETS et BONDS de la ville et de l'Etat. Le vieil OR et le vieil ARGENT.

Volé. UNE CASSETTE contenant une paire de boucles de bracelets... un billet de la somme de $5... souscrit par M. Alfred Dudoa... E. FOUROT.

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE. UN grand et bel assortiment de malles... F. BAUER.

LEÇONS DE LANGUE. UN professeur de beaucoup d'expérience... français... Rue de Bourgogne No 220 entre St-Philippe et Ursulines.

AVIS. ON demande une bonne COUTURIÈRE française... FEMME DE CHAMBRE... No 30 rue de Chartres.

Demande de Couturière. ON demande immédiatement une bonne COUTURIÈRE sachant tailler... No 18 rue Toulouse. On donnera de bons gages.

A VENDRE. UN café et une grocerie établis depuis plus de dix ans, dans le meilleur local de la ville, le Second District, ayant besoin un stock complet... S'adresser à RODOLPH THEURER, No 16 Front Levée, entre Quartier et Hôpital.

F. ISRAEL,

136......RUE DU CANAL......136 (Deuxième magasin après la rue Baronne)

Marchandises Sèches à des prix aussi bas que l'exigent les circonstances actuelles.

POPELINES soie unies. POPELINES... POPELINES à dessins et à raies. MÉRINOS français fins. ALPACAS unies, en couleurs et noires. SOIERIES noires et en couleur. Les MOUCHOIRS les plus fins pour dames et messieurs, JUPONS, CHEMISES de dames brodées et tous les articles brodés. MOUSSELINES de... MOUSSELINES brochées. NAPPES, SERVIETTES,...

F. ISRAEL, 136......Rue du Canal......136

STAUFFER, KENT & CO. —ANCIENNE MAISON— SLARK STAUFFER & CO. 71......Rue du Canal......71. Ont, outre un assortiment complet de QUINCAILLERIES, Etrangères et américaines, de Cloux, Tôle, Fer... INSTRUMENTS ARATOIRES, Parmi lesquels se trouvent les célèbres CHARRUES, savoir: 2500 de JAMES H. HALL qui ont obtenu les premiers prix à la foire de 1869... 500 de GARRETT & COTTMAN. 2200 de CALHOUN & ATKINSON, véritables. 1500 de HALL & SPEAR. 1000 de R. F. AVERY. 750 de JENKINS... 350 CHARRUES et GRATTOIRS...

Manufacture du Sud. AYANT récemment... fabrique... JOHN NORWOOD, 180 rue du Canal.

A vendre à bon marché, QUATRE... COLONNES EN FER pour vérandahs. FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur, No 5 Passage de la Bourse.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain. EST prête à recevoir du fret... GEORGE PANDELY, Surintendant.

Pommes de Terre. POUR PLANTER... M. McMANDILLE... Quartier, Deuxième District.

Honneur à qui de droit! UN... Dr. J. WINT... S. MARTIN...

P. CUSACHS, droguiste, ROYALE......221, Coin St-Philippe. VIENT de recevoir... PRODUITS CHIMIQUES... SPÉCIALITÉS...

A vendre par le soussigné: 150 BARILS BOUCHONS de toutes qualités... P. CUSACHS, Rue Royale, coin St-Philippe.

Venant d'être reçus: 200 FLACONS ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO... P. CUSACHS, Rue Royale, coin St Philippe.

AVIS. ON demande des CHARTIERS. S'adresser rue...

A la Selle Anglaise. GIFFERS & GUMPERT, 21......RUE ST-CHARLES......21. FABRICANTS de Selles de Chasse, de Course, de Dames...

H. P. BUCKLEY, HORLOGER, Rue du Camp. Marchand de MONTRES, BIJOUTERIE et ARGENTERIE, FUSILS et PISTOLETS...

CHANGEMENT DE DOMICILE. Dr. EDMOND SOUCHON, 195 Rue Royale 195. Entre Ste Anne et Dumaine.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c. VINS ROUGE ET BLANC. REÇU par les navires REGIA et HAMINOJA de Bordeaux... barriques VIN ROUGE CLAIRAC, VIN BLANC GRAVES, J. Duc... COMMAGERE & LAMBERT, No Mme des Magasins.

En débarquement des navires HAMYMGIA MARIA et A. HEATON, venant de Bordeaux, Marseille et Hâvre. 200 barriques VIN ROUGE pour familles... HUILE D'OLIVE... BURGUNDY PORT... SHERRY... POMMES DE TERRE... MARRONS... HARICOTS... PETITS POIS. A. CARRIERE & CO, 15 rue Bienville.

En débarquement du navire Maria de Marseille 100 barriques VIN BANDOL... BURGUNDY PORT... SHERRY... VIN ROUGE St Julien... VIN BLANC Sauternes. T. BAILLY BLANCHARD Jr, 34 et 40 Vieille-Levée.

En déchargement, venant de Bordeaux, par le navire Haminoja. VINS ROUGE et BLANC en barriques et caisses... VERMOUTH... ARMAGNAC...

E. DECHAMPS, No 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans, IMPORTATEUR direct d'eaux de vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch...

Vins d'Espagne. LE soussigné vient de recevoir directement... Sherry... Malaga... M. PESANT.

Porter et Ale anglais, de Blood. LE soussigné agent de MM. Blood, Wolfe & Co., de Liverpool... Ale XXX de Blood, en demi bouteilles... MARTIN DROHAN, No 59 de la rue du Commerce, entre les rues Lafayette et Girod.

Loteries. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 19 JANVIER—CLASSE 16.

37 30 45 76 70 15 33 31 36 34 4 28

Les tirages ci-dessus publiés dans les principaux journaux de l'Etat... C. T. HOWARD, Président. ... ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama. BOYD, JACKSON & Co., Directeurs, AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No 86, 19 janvier 1869.

6 71 51 61 21 31 73 18 17 54 41 13

En foi de quoi, nous signons... à Mobile... S. H. SHACKLEFORD, JOS. SEAWALL, W. F. JOHNSON, Commissaires. ... DAVE C. JOHNSTON, Agent, No 6 Commercial Place.

UN MILLION DE PIASTRES —DE— Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE.

Le tirage de cette Loterie aura lieu dès que les billets seront vendus, en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

... HOTEL ST LOUIS... NE BANQUE DES CITOYENS... MAGASINS et ENTREPOTS... TISSES... des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement situés.

C. E. HALL, à l'Hôtel St-Charles. 12 lots gagnants—Prix du billet $10.

AVIS AU PUBLIC, Particulièrement aux dames. LE soussigné... GRANDE LOTERIE AU CABINET DE LECTURE de J. A. JAQUET, 139......Royale......139.

GUERISON DU CANCER, Sans opération chirurgicale. PAR LE Dr C. P. LAWRENCE... Spécialiste pour les cancers. SALLES DE RÉCEPTION ET DE TRAITEMENT 112......RUE DU CANAL......112. NOUVELLE-ORLÉANS. ... Dr C. P. LAWRENCE.

Arrivé trop tard! MME A. EMERY... Corsages...

Propriétés à louer. Magnifique Magasin en Brique à Vendre. EXCELLENT PLACEMENT.

A LOUER. La GRANDE MAISON... Dauphine... A. ROCHEREAU & CO.

A LOUER. A bon marché une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny...

S. A. STOCKDALE & Co, Négociants-Commissionnaires et Expéditeurs, No 74 de la rue des Magasins, Coin Poydras.

P. NADEAUD, CONFISEUR, Encoignure Orléans et Royale. Grand assortiment de Bonbons fins à 75 cents la livre, Fruits cristallisés français, à $1 la livre, Nougat Montélimart, Chocolat à la crème, Fruits au jus et Liqueurs... Gâteaux pour le Jour de l'An... Cornets en tous genres...

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

Cartomancie, Phrenologie, &c. Le Professeur LENORMAND... Cartomancie... Phrénologie...

A. BROUSSEAU & Co., 7......Rue de Chartres......17. IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES... ETOFFES A RIDEAUX..., CORNICHES, BANDES..., GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

JOHN M. KEEP. WM. S. HOGAN. KEEP & HOGAN, Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE, No 36 de la rue... Nos 30 de la... rue Tchoupitoulas.